

# Démocratie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 632

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Kaiseraugst: la Suisse a-t-elle les moyens?

*Kaiseraugst: le Conseil fédéral passe donc le témoin aux Chambres. Voilà qui ne change guère les données du problème. On a déjà dit dans ces colonnes, et à de multiples reprises, à quel point la procédure d'examen de la demande de Kaiseraugst SA dégage un parfum de manœuvres financières (indemnisation des promoteurs) et de fuite devant les responsabilités. La lecture des quelque soixante pages du «message» du Conseil fédéral et des tableaux et appendices en annexe ne change rien à ce constat.*

*Prévoyant cet examen de passage devant les parlementaires, les lobbies pro-nucléaires sont depuis longtemps à l'œuvre. De leur côté, les milieux écologistes, les opposants locaux (et autres) à Kaiseraugst s'efforcent, avec des moyens bien moins importants et sur un rythme beaucoup plus sporadique, de sensibiliser les députés à leur optique. Et se multiplient en toile de fond les décomptes des «oui» probables et des «non» éventuels. Mais comment sera posée la question? Dans la perspective d'une conception globale des problèmes énergétiques? Avec un accent prioritaire sur le fameux «besoin» d'une ou de plusieurs centrales supplémentaires? L'issue du vote sera, à n'en pas douter, sérieusement tributaire de l'ampleur (et du sérieux) des débats préliminaires.*

### PAS DE PRÉCÉDENT

*Sur le plan technique, la documentation s'est accumulée à une vitesse effarante ces dernières années. Pour ou contre. Sur ce sujet délicat et complexe entre tous, peut-on attendre que les parlementaires fassent leur siège en toute indépendance? Alors que les experts pataugent encore.*

*Finalement, sur le plan politique, sans trop sché-*

*matiser, la question est relativement simple: la démocratie suisse a-t-elle les moyens de supporter la construction d'une centrale nucléaire sur le site de Kaiseraugst? Est-elle outillée pour maintenir la paix civile en cas de feu vert à Kaiseraugst SA, alors que des autorités cantonales limitrophes sont mandatées pour refuser — dans la limite de leurs compétences, bien entendu — toute installation nucléaire dans la région? Pas de précédent sous la main pour se faire une idée de l'évolution des rapports de forces...*

*Le peuple suisse a eu l'occasion de mettre au point une procédure de règlement des hostilités en acceptant l'initiative populaire pour un contrôle démocratique du nucléaire; cette occasion n'a pas été*

*saisie. Il reste encore en tout cas une initiative pendante qui permettra de prendre valablement le pouls de l'opinion en la matière. Une chance pour les parlementaires de se prononcer sur des bases relativement solides, en une certaine connaissance de cause. Tout dépendra du calendrier... Et voilà que s'amplifie, si c'était encore possible, le chantage pro-nucléaire ou «manque» énergétique.*

\*

*Quant à nous, comme nous le faisons sans désespérer depuis plus de dix ans, nous alimenterons le dossier, pour une meilleure transparence des enjeux, pour une alternative réelle à la centralisation nucléaire. Et pas plus tard encore qu'aujourd'hui, et la semaine prochaine. Voir plus bas.*

### LES ÉTATS-UNIS À LA POINTE DU PROGRÈS

## La grande valse des déchets radioactifs

*L'énergie nucléaire, c'est bien connu, produit des déchets radioactifs. La Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs, la CEDRA, avec un sens de l'à-propos remarquable, s'arrange d'ailleurs pour que personne ne puisse ignorer l'existence de ces déchets. Par son activité débordante, par ses méthodes de travail, la CEDRA fait tout ce qu'il faut pour susciter un maximum de méfiance à l'égard de cette radioactivité dont elle voudrait bien se débarrasser dans le sous-sol helvétique.*

*Il faut cependant rappeler que les efforts de la CEDRA, même en admettant qu'ils soient sérieux, ne concernent qu'une petite partie des*

*déchets radioactifs produits au long du cycle du combustible nucléaire.*

*En réalité, des déchets, il y en a à tous les stades du cycle. Aux Etats-Unis, où l'on a une certaine expérience de ces choses-là, l'entreposage de toute cette radioactivité indésirable est en train de tourner au cauchemar. Un article de Fred C. Shapiro paru dans le «New Yorker» du 19 octobre 1981 en donne une image saisissante. Assez précise et documentée pour que nous vous en donnions ici un résumé commenté, dû à Pierre Lehmann. Rappel indispensable d'une des contingences majeures de la construction de centrales nucléaires.*

On distingue, «grosso modo», six catégories de déchets radioactifs. Dans l'ordre de production au long du cycle du combustible, ce sont:

a) les résidus miniers,

b) les déchets faiblement radioactifs,  
c) les déchets contenant des transuraniens,  
d) les éléments combustibles irradiés,  
e) les déchets hautement radioactifs,